



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Rentrée universitaire 2020

Question au Gouvernement n° 3225

Texte de la question

RENTÉE UNIVERSITAIRE 2020

M. le président. La parole est à Mme Sylvie Tolmont.

Mme Sylvie Tolmont. Hier, le Premier ministre annonçait le repas à 1 euro pour les étudiants boursiers. Pour y accéder, encore faudra-t-il pouvoir s'inscrire à l'université.

En effet, comme l'a dit Valérie Rabault, s'exprimant à l'unisson des présidents d'université, nous sommes très inquiets quant aux possibilités d'accueillir dans des conditions sanitaires acceptables les 35 000 étudiants supplémentaires attendus à la rentrée prochaine.

Face à cet afflux, et bien que le dispositif « oui si », prévu par la loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants – ORE –, soit proposé à un plus grand nombre d'étudiants, les capacités d'accueil des établissements resteront limitées, sans compter les problématiques de locaux insuffisants et de ressources humaines disponibles. Il y a un vrai risque que ces étudiants ne puissent trouver d'offre de formation adaptée à leur projet individuel.

Vous proposez 1 600 euros aux universités pour chaque étudiant supplémentaire alors que le coût complet d'un an de scolarité s'établit entre 10 000 et 16 000 euros selon les filières. C'est largement insuffisant. Aider véritablement la jeunesse implique d'affecter immédiatement les moyens nécessaires pour cette rentrée 2020.

Ces moyens étant estimés à 300 millions d'euros par les présidents d'université, nous vous avons fait une proposition en ce sens dans notre plan de rebond et lors du PLFR 3. Vous l'avez refusée.

Pour lutter réellement contre l'aggravation de la précarité des étudiants, il faut aussi prolonger les bourses d'un an et répondre à la situation des étudiants affectés par la perte de leurs revenus en raison de la crise. Nous vous appelons à une refonte des aides sociales afin de les adapter à la réalité de la vie étudiante.

Madame la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, vous promettez d'accorder à la recherche, dans la future loi de programmation pluriannuelle de la recherche – LPPR –, des milliards d'euros au cours des dix prochaines années, sans offrir les millions actuellement demandés par l'enseignement universitaire.

Au-delà du gel des droits d'inscription dans l'enseignement supérieur, quelles sont vos propositions concrètes pour répondre à cette urgence et permettre l'accueil de tous les étudiants dans le respect des règles sanitaires ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Mme Frédérique Vidal, *ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation*. Au cours de ces mois difficiles, les universités ont prouvé, une fois de plus, qu'elles pouvaient relever des défis incroyables. Elles ont ainsi continué à accompagner tous les étudiants par le biais de formations à distance, et fait en sorte qu'ils puissent valider leur année.

Le Président de la République, le Premier ministre et moi-même l'avons promis : nous trouverons des solutions pour tous ces jeunes.

Au cours de cette période, nous avons pu éprouver la robustesse de Parcoursup : nous n'avons pas découvert ces nouveaux bacheliers, car tous les élèves inscrits en terminale étaient sur la plateforme, ce qui nous a permis d'anticiper. Nous avons ainsi créé des places en brevet de technicien supérieur – BTS –, en diplôme « Passeport pour réussir et s'orienter », dit Paréo, et en parcours « oui si ».

Madame la députée, ces 35 000 étudiants ne sont pas apparus soudainement : ils étaient sur Parcoursup. Nous sommes en train d'en accompagner 10 000 de manière individuelle, après les avoir appelés un par un. Notre objectif est bien qu'il y ait des places à la rentrée pour tout le monde, dans des filières très demandées.

Durant cette crise, nous avons vu l'engagement de notre jeunesse au travers de la forte demande de formations dans les filières sanitaires et sociales et paramédicales, qui dépendent des régions. Nous allons donc aider les régions à ouvrir plus de places. Oui, nous accueillerons tous ces étudiants qui sont actuellement accompagnés, un par un, par les services du ministère.

Le Premier ministre a annoncé que le prix d'un repas équilibré dans un restaurant universitaire serait divisé par trois – une mesure inédite – et que les droits d'inscription seraient gelés pour la deuxième année consécutive. Nous préparons d'autres mesures, car notre jeunesse est notre avenir. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

Mme Sylvie Tolmont. C'est demain, la rentrée !

Données clés

Auteur : [Mme Sylvie Tolmont](#)

Circonscription : Sarthe (4^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3225

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Ministère attributaire : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 juillet 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [16 juillet 2020](#)